

# Assistant de service social

SOLIDARITÉ  
COLLÈGES  
DÉVELOPPEMENT  
LOCAL  
INFRASTRUCTURES  
ET TRANSPORT  
ÉCONOMIE  
SPORT  
CULTURE  
TOURISME

**L'assistant de service social** aide à résoudre des problèmes divers d'ordre social, administratif, socio-économique posés par différents publics en quête d'une meilleure insertion sociale. Il élabore, vérifie et garantit le suivi du projet d'aide jusqu'à son terme. Au sein du service, l'assistant de service social développe la polyvalence de service avec les autres travailleurs sociaux.

## Le métier

L'assistant de service social est relativement autonome dans l'organisation du travail, le choix des méthodes, des modalités d'intervention, et la constitution du partenariat professionnel. Il est force de proposition auprès des supérieurs hiérarchiques. Il fait partie d'une équipe pluridisciplinaire. Il est fréquemment en déplacement sur le territoire, au domicile des usagers. Ses horaires sont irréguliers, avec une amplitude variable selon les besoins du service public. Il doit faire preuve d'une grande disponibilité dans certains contextes, et risque de faire face à des incivilités et des violences dans la relation aux personnes.

## Les activités

- Accueillir, informer et orienter les usagers
- Elaborer un diagnostic psychosocial et un accompagnement social
- Accompagner des groupes et des communautés dans le cadre de projets collectifs
- Réaliser une médiation auprès des organismes
- Evaluer et instruire des dossiers de demandes d'aides
- Piloter et animer des projets et des actions de prévention
- Développer et animer des partenariats
- Effectuer une veille sociale et juridique

Le recrutement sur ce métier nécessite l'obtention du concours d'assistant socio-éducatif